

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

U

BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE PAR
MGR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL

—◆—
1^{re} SÉRIE IN-18



752.244
E803
1656
1884
95

21
2

VIE

DE

VICTOIRE BRIELLE

DITE LA SAINTE DE MÉRAL

PAR

M. L'ABBÉ M.

Chanoine de L.



MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1884



s
h
r
c
l
t
r
r
r
r
c
l

Ce n'est ici qu'une simple notice sur une vie aussi cachée aux yeux des hommes que précieuse devant Dieu : mais toute imparfaite et abrégée qu'elle est, j'espère qu'elle sera accueillie favorablement par le public, qui a tout intérêt à sauver de l'oubli la mémoire de Victoire Brielle et le souvenir des grâces extraordinaires obtenues sur son tombeau. On n'y trouvera que des choses certaines et bien prouvées. Mgr. l'évêque de Laval ayant ordonné une enquête, la commission nommée par Sa Grandeur se transpor-

ta sur les lieux, interrogea et entendit un grand nombre de témoins (1). Or cette notice est le résumé de ces dépositions et de ces témoignages concordants et se complétant les uns les autres : on pourrait ajouter qu'elle est écrite à la prière de toute la population du pays.

Maintenant, ô cher lecteur, j'aurai atteint mon but si, après avoir lu et médité ces pages, vous vous sentez

(1) Cette commission est ainsi composée M. Dulong de Rosnay, vicaire général, président ; M. Moriceau, chanoine ; M. Lemaitre, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Mayenne ; M. l'abbé Daligault, professeur au Grand-Séminaire, rédacteur des Conf. ecclésiast. ; M. Livet, curé de Méral, M. Maulavé, curé de Mézangers, ancien vicaire de Meral.

une vraie dévotion pour la *sainte de Méral* et une grande confiance dans son intercession.

N. B.—Je me fais un devoir de déclarer que je me conforme entièrement aux décrets pontificaux pour ce qui concerne les expressions de *Saint, Bienheureux* et autres semblables, et pour les faits surnaturels sur lesquels l'Eglise n'a pas porté de jugement.

the first two cases, the first two terms of the series are the same, and the third term is different.

In the third case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the fourth case, the first two terms are different, and the third term is different from both the first and second.

In the fifth case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the sixth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

In the seventh case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the eighth case, the first two terms are the same, and the third term is the same as the first.

In the ninth case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the tenth case, the first two terms are different, and the third term is different from both the first and second.

In the eleventh case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

In the twelfth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the thirteenth case, the first two terms are the same, and the third term is the same as the first.

In the fourteenth case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the fifteenth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

In the sixteenth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the seventeenth case, the first two terms are the same, and the third term is the same as the first.

In the eighteenth case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the nineteenth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

In the twentieth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the twenty-first case, the first two terms are the same, and the third term is the same as the first.

In the twenty-second case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the twenty-third case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

In the twenty-fourth case, the first two terms are different, and the third term is the same as the second.

In the twenty-fifth case, the first two terms are the same, and the third term is the same as the first.

In the twenty-sixth case, the first two terms are the same, and the third term is different from both the first and second.

In the twenty-seventh case, the first two terms are different, and the third term is the same as the first.

NAISSANCE DE VICTOIRE. — ÉDUCATION (1).

Victoire-Françoise Brielle, appelée communément aujourd'hui la *Sainte de Méral*, a vu le jour en cette paroisse, au village de la Crihaine, ou dans une maison voisine située sur le territoire de Saint-Poix. Née le 31 janvier 1815, elle fut baptisée le même jour dans l'église de Saint-Poix.

Son père, Jean Brielle, et sa mère, Marie Jégu, appartenaient l'un et

(1) Dépôts des époux Etienne Collet et Cheruault, de Mme veuve Brielle, de M. Guéret; notes de M. le curé de Méral et divers.



L'autre à cette honorable bourgeoisie, assez nombreuse dans cette partie de la Mayenne, qui sait allier à une grande aisance, l'amour du travail et la simplicité chrétienne dans les habitudes de la vie. M. Brielle remplit constamment tous ses devoirs religieux ; Mme Brielle a laissé le souvenir d'une excellente mère de famille. Ils eurent huit enfants : Marie, Jean, Victoire, Agathe, Isidore, Victor, et deux autres qui moururent avant l'âge de sept ans. Ils furent tous élevés à la Crihaine par les soins de leur pieuse mère. Dans cette maison vraiment patriarcale, dans cette atmosphère de foi, les enfants s'instruisaient par tout ce qu'ils voyaient et entendaient ; ils aimaient la prière, qui se faisait en commun, et leur

conscience était déjà formée lorsqu'ils arrivaient à l'âge de raison.

Victoire, qui était la troisième, se distingua dès ses premières années entre ses frères et sœurs : on assure qu'à l'âge de cinq ou six ans, elle paraissait raisonnable comme une grande personne ; ses paroles étaient pleines de sagesse et toutes ses actions portaient l'empreinte de la piété. Elle ne jouait pas comme les autres enfants ; préférant au plaisir le calme et le recueillement, elle se retirait à l'écart, dans la solitude, pour jouir paisiblement de la présence de Dieu. C'est ce qu'on remarqua pendant un séjour de quelques semaines qu'elle fit chez une tante au bourg de Méral ; elle avait alors de sept à huit ans. Une enfant à peu

près de son âge, aujourd'hui religieuse Augustine à Angers, se sentit pour Victoire une vive affection. Elle la conduisait avec les autres enfants ; mais Victoire restait à l'écart, pour prier en silence : elle ne se prêtait au jeu que pour faire plaisir à ses compagnes, et alors elle le faisait de bonne grâce. " Elle conservait toujours, écrit la religieuse, un air de gravité et de réserve qui était remarqué et admiré de toutes les petites filles. Malgré cette apparence un peu sévère toutes les enfants l'aimaient et déjà la vénéraient."

Ces heureuses dispositions allaient se développer et s'accroître. A l'âge de neuf ans, Victoire fut conduite, avec sa sœur Marie, chez les Sœurs

d'Evron, établies à Beaulieu depuis quelques années. Elle resta dans cette école quatre ou cinq ans. L'enseignement n'avait pas encore reçu les développements qu'il a de nos jours : on apprenait, sans doute, moins *de choses* ; mais le Divin Maître a dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné comme par surcroît*. Suivant cette recommandation, on apprenait avant tout la religion, et, avec la science du salut, un enfant savait comme *par surcroît* toutes les *choses* vraiment utiles. Il est certain que Dieu avait donné à Victoire des qualités naturelles remarquables : elle était douée d'un esprit vif et juste ; l'intelligence était prompte et la mémoire facile. Avec de telles dispositions aidées de

la grâce, elle s'instruisit vite et solidement, et bientôt elle se prépara à sa première communion. Le souvenir de sa ferveur durant ces jours bénis resta longtemps gravé dans l'esprit de plusieurs personnes qui en furent les heureux témoins.

II

RETOUR DE VICTOIRE A LA CRIHAINE.—
SA CONDUITE DANS SA FAMILLE JUSQU'À
SON ENTRÉE EN RELIGION.

C'est à l'âge de quatorze ans que Victoire revint à la Crihaine. Elle parut dès lors un modèle parfait des plus belles vertus chrétiennes : c'est le témoignage unanime des personnes qui la connurent à cette époque. Il devenait évident qu'elle s'appuyait sur des résolutions fermes et inébranlables, que les choses périssables n'avaient et n'auraient jamais aucun attrait pour son cœur, qu'elle ne consentirait pas à avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Les parents étaient heu-

reux et touchés de tout ce qu'ils voyaient dans leur fille : ils se sentaient éclairés, suivant l'expression du père, par sa dévotion, et comme dominés par son incomparable douceur. Aussi la mère se déchargea-t-elle bientôt sur elle du soin d'instruire ses jeunes frères, et, comme Victoire savait allier l'autorité et la gravité aux délicatesses d'une exquise charité, à une gaieté douce et vive, et aux charmes d'une parole extrêmement attrayante, elle exerça bientôt dans la famille un véritable apostolat. Elle prépara ses frères à leur première communion. On se rappelle encore comment, en les conduisant à l'église pour se confesser, elle faisait leur examen de conscience et les exhortait, avec une onction admirable, à bien recevoir le

sacrement de pénitence. L'un d'eux, Isidore, dans ses dernières années, n'avait point oublié les leçons de sa pieuse sœur : il aimait à les redire à sa femme, lorsque celle-ci se disposait à se confesser. Du reste, toujours très humble et très simple, Victoire donnait l'exemple du respect et de l'obéissance à l'égard du père et de la mère ; elle se faisait la servante de tous, et *pour faire plaisir à ses frères, écrit sa belle-sœur, elle se privait de bien des choses.*

La Crihaine est un hameau isolé et éloigné de toute habitation. Victoire pouvait y vivre comme dans la solitude sans voir le monde et sans être remarquée du monde. Sa mise était correcte, mais, en se conformant aux usages de la famille, elle était tou-

jours, comme on disait, *un peu au-dessous de sa condition*. Le capitaine Jégu, son oncle et son parrain, se plaisait à lui faire des cadeaux : un jour il lui donna une très belle robe. Victoire ne put la refuser ; mais elle ne consentit jamais à la porter. De temps en temps elle la montrait au bon M. Jégu pour lui faire admirer le respect avec lequel elle conservait son précieux cadeau.

A ce mépris des frivolités mondaines, Victoire joignait une égale horreur pour une vie molle et oisive. On la vit aussitôt qu'elle fut revenue de l'école, se mettre au travail avec ardeur. La famille Brielle cultivait ses terres elle-même et sans domestiques. Une partie de l'année, Victoire était occupée dans les champs à ce

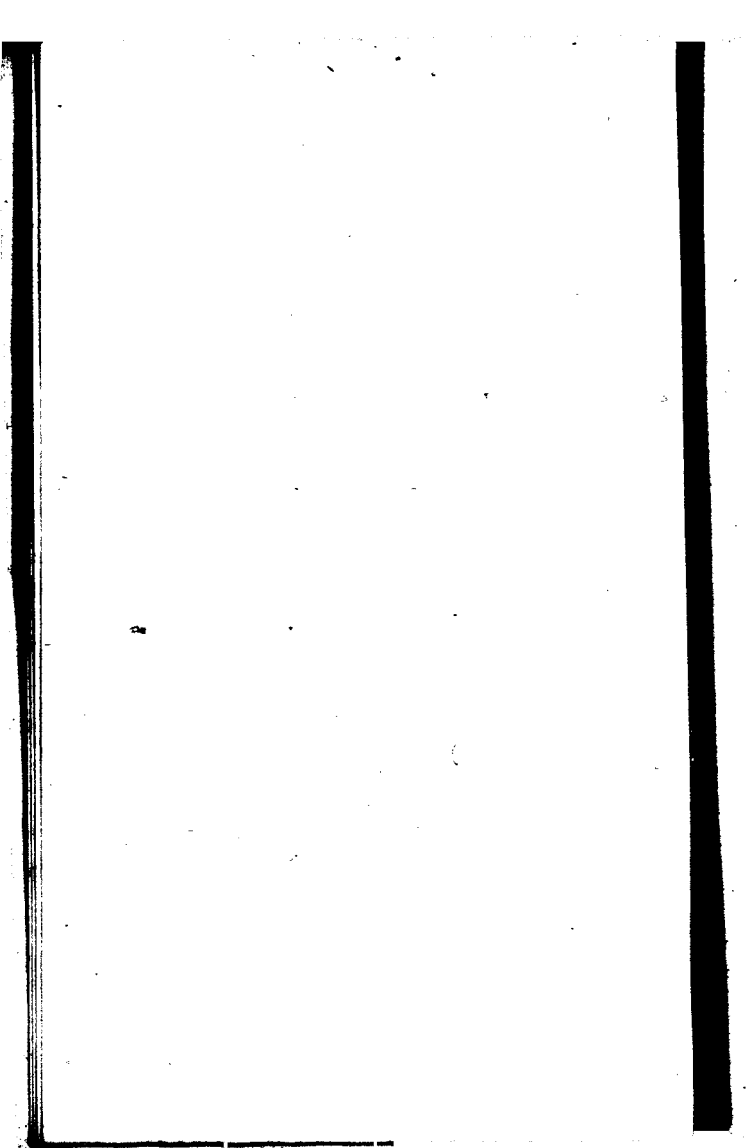
rude travail, *et son seul délassement était la prière* (1).

Victoire arriva ainsi à l'âge de vingt ans, aux fleurs de l'innocence et de la sainteté unissant les fruits de toutes les bonnes œuvres. Cependant elle aspirait à une vie meilleure. Il lui semblait qu'elle devait quitter le séjour paisible de Nazareth pour monter au Calvaire et se crucifier avec Jésus-Christ. Elle éprouvait un besoin irrésistible de s'entretenir, nuit et jour dans le silence du cloître, avec le Dieu qu'elle aimait si ardemment. Mais avec la modestie et la réserve qui lui étaient propres, elle conserva longtemps dans son cœur

(1) Lettre de sa belle sœur.

ses désirs secrets. Enfin le temps arriva de faire connaître ses projets à son père. Celui-ci redoutait depuis longtemps une pareille communication : il aimait tendrement sa fille ; il appréciait le bien qu'elle faisait dans la famille ; il voulait l'avoir auprès de lui jusqu'à la mort pour qu'elle l'assistât, lui disait-il, et qu'elle *l'éclairât* par ses exhortations. Il déclara d'abord nettement qu'il ne donnerait jamais son consentement. De son côté Victoire insista doucement, et l'excellent père finit par céder. Mme Brielle, qui avait fait la même opposition, s'associa généreusement à ce douloureux sacrifice. Libre alors de suivre son attrait, Victoire dit adieu à son père, à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, à ce

cher foyer de la Crihaine, et se rendit à la communauté des Bénédictines de Craon.



III

ENTRÉE EN RELIGION.—RETOUR DANS SA FAMILLE.

C'est dans l'année 1835 que Victoire, âgée de vingt ans, entra au couvent des religieuses Bénédictines du Très-Saint-Sacrement à Craon. Cette maison, fondée depuis quelques années par la révérende Mère de Cossé-Brissac, était en grande réputation de ferveur et de sainteté : on la considérait dans le pays comme un foyer de l'amour divin. Tout, dans cette communauté, répondait aux at-

traits de Victoire : vie très austère, prière continuelle, adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, instruction des enfants. Peut-être encore y fut-elle attirée par une cousine, religieuse d'une haute piété, très adonnée à la contemplation. Notre chère Victoire était donc au comble de ses vœux : les conseils évangéliques, elle les avait toujours observés ; c'était son bonheur de penser aux engagements irrévocables qui la lieraient à jamais au divin Epoux. Cependant ce cher monastère si loin du monde et si près du ciel, ce paradis terrestre, après six mois d'essai, Victoire dut le quitter. Pour être bénédictine du Saint-Sacrement il lui manquait une chose, la force physique. Le régime est dur, il exige une santé vigoureuse.

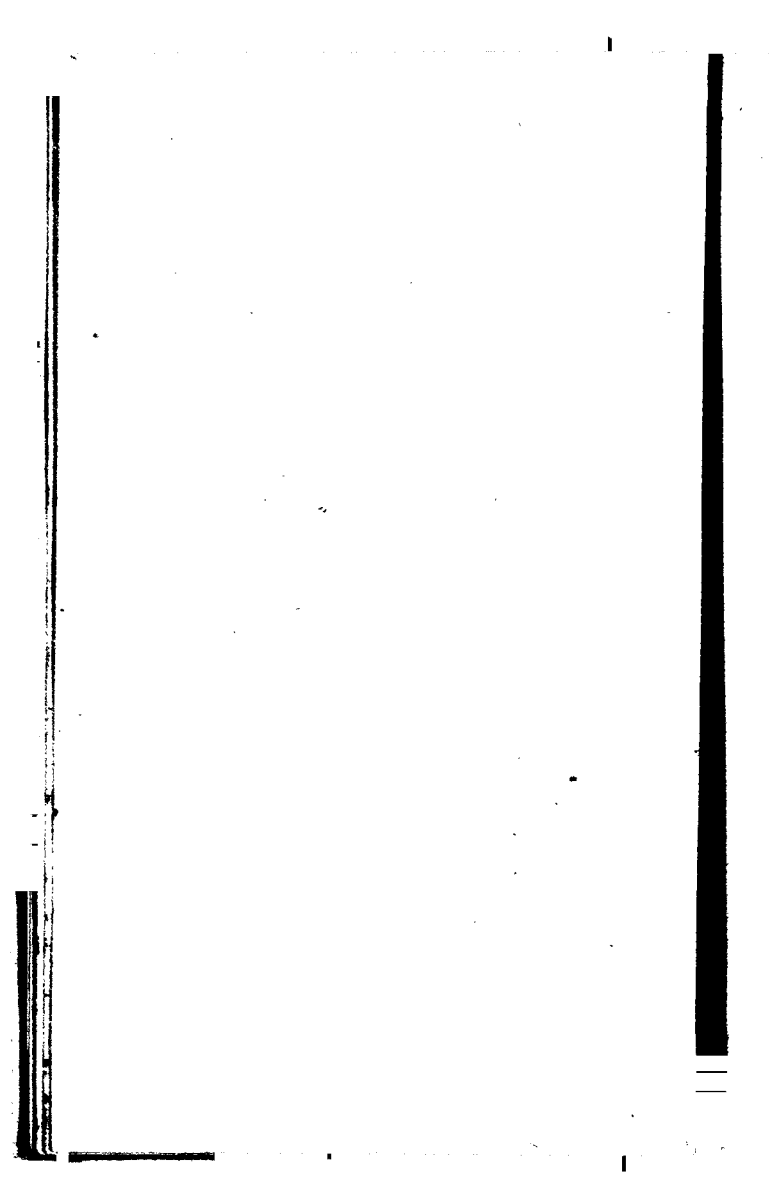
Victoire eut à souffrir on ne sait quelle indisposition qui fit craindre pour l'avenir. Le docteur Duplessis déclara qu'il lui *fallait prendre le grand air de la campagne*. Les bénédictines ne la virent pas s'éloigner sans de vifs regrets : elles n'oublièrent pas la postulante qui paraissait déjà au milieu d'elles une religieuse accomplie. Lorsque trente-trois ans plus tard elles apprirent la merveilleuse découverte de son corps, et les grâces obtenues par son intercession, elles ne furent nullement surprises : on assure même que deux sœurs tourières furent envoyées prier sur le tombeau *de la sainte*.

Victoire en partant de Craon, avant de rentrer dans sa famille, crut devoir tenter un nouvel essai à la commu-

nauté d'Evron : mais là encore elle fut jugée trop faible ; elle y entra le 24 octobre et en sortit le 15 novembre (1835).

Saint Benoît-Joseph Labre avait fait plusieurs essais semblables chez les Chartreux, plusieurs chez les Trappistes, suivant les inspirations divines, et lorsqu'il était sur le point de s'engager définitivement, il se trouvait dans la nécessité de quitter le monastère. Le Seigneur voulait qu'il fit de la sorte l'apprentissage de la vie religieuse, pour donner ensuite au monde l'édification de sa pénitence extraordinaire et des vertus les plus héroïques. Ainsi conduite au couvent pour y puiser abondamment l'esprit religieux, Victoire est ramenée dans le monde, pour l'édifier en pra-

tiquant au grand jour les saintes observances qu'elle avait appris à aimer dans le silence du cloître.



IV

VIE RELIGIEUSE DANS LE MONDE.—TRA-
VAIL. — PÉNITENCE. — CHARITÉ POUR
LES PAUVRES.

Après ce double insuccès, notre chère Victoire revenait dans sa famille, soumise et résignée, mais profondément affligée et très inquiète de l'accueil qu'elle recevrait. Son humilité la trompait : comme elle n'avait jamais causé d'autre peine à ses parents que celle de les quitter, ils furent très heureux de la voir revenir et de la posséder désormais sans craindre de la perdre. Victoire ramena vraiment l'allégresse au foyer

de la Crihaine. Elle reprit sa place et ses fonctions dans la famille. Le père décida qu'elle aurait la liberté de faire ses dévotions comme elle voudrait, que le dimanche, par exemple, elle serait entièrement libre et exempte de tout travail. Pour elle, loin de vouloir regarder en arrière, elle résolut de marcher avec une nouvelle ardeur dans la voie de la perfection.

L'âme chrétienne, et particulièrement l'âme religieuse, doit reproduire la vie de Jésus-Christ. Or quelle a été la vie du divin Maître ? " On ne sait rien de lui, dit Bossuet, durant trente ans, sinon qu'il était fils d'un charpentier, charpentier lui-même, et travaillant à la boutique de celui qu'on croyait son père, obéissant

à ses parents et les servant dans leur ménage et dans cet art mécanique comme les enfants des autres artisans. Quel était donc son état, sinon qu'il était caché en Dieu, ou plutôt que Dieu était caché en lui ? Et nous participons à la perfection et au bonheur de ce Dieu caché, si notre vie est cachée en Dieu avec lui." C'est bien ainsi que Victoire se conforma à l'adorable modèle. Jésus était soumis à Marie et à Joseph : Victoire, se renonçant à elle-même en tout, ne songea qu'à faire la volonté de son père et de sa mère. Jamais une plainte, jamais un refus ni une négligence. On peut même dire qu'elle obéit à ses frères et à ses sœurs, puisqu'elle préféra toujours leur volonté à la sienne, et qu'au rapport de sa belle-sœur, *elle se*

priva de bien des choses pour leur faire plaisir. M. Brielle, mort il y a quelques années, ne cessait pas de rappeler à ses enfants et petits enfants l'exemple de cette obéissance si empressée, si douce et si aimable.

Jésus obéissant à ses parents les servait dans le ménage et dans cet art mécanique. De même sans perdre un instant dans les petits riens et les frivolités qui occupent souvent les personnes du sexe, Victoire se livra toujours à un travail sérieux et souvent très fatigant. A la maison, dans les soins multipliés du ménage et des animaux domestiques, elle faisait en sorte de prendre la part la plus pénible afin de décharger sa mère et ses sœurs

La famille Brielle, avons-nous dit, cultivait elle-même ses terres, sans

domestiques et sans le secours des machines, qui n'étaient pas encore en usage à cette époque : c'était par conséquent un rude travail pendant une grande partie de l'année. Malgré sa faible santé, il est prouvé que Victoire travailla constamment *comme tout le monde*. Mais, en arrosant les sillons de ses sueurs, elle gardait le silence le plus souvent pour s'entretenir avec Dieu. Lorsque les autres se reposaient de temps en temps ou prenaient quelques rafraîchissements, on la voyait se retirer dans un coin, se jeter à genoux et prier. Toutefois, elle savait parler à propos et toujours de la façon la plus gracieuse pour récréer et surtout pour édifier ceux qui l'entouraient.

Le filage du lin et de la laine était

encore alors l'occupation des femmes à la maison. Victoire aimait ce travail, parce que son oraison n'était troublée par aucune distraction. Elle passait ainsi à *son rouet* des journées très heureuses et très riches en mérites. C'est en filant qu'elle devait mourir.

A cet emploi du temps si conforme à la volonté divine, à cette pénitence si méritoire, la pieuse fille ajoutait de nombreuses mortifications. Non seulement elle observait tous les jeûnes de l'Eglise, dont elle aurait pu souvent se dispenser ; mais elle faisait *plusieurs autres carêmes*, et même des personnes qui la fréquentaient assurent qu'elle jeûnait tous les jours. A l'une d'elles qui lui demandait si ces jeûnes n'étaient point au-dessus de ses forces, elle ré-

pondait : “ Non, cela ne me gêne pas, et je dois faire pénitence ” (1).

Ce n'était pas assez pour Victoire.

On croyait généralement qu'elle exerçait sur elle-même de rigoureuses sévérités. Une de ses parentes, son intime amie, pense qu'elle avait un corset garni de lames de fer, qui devait lui causer une gêne continuelle surtout pendant le travail. Victoire avoua un jour à cette amie, qu'en effet ce corset était gênant ; *mais*, disait-elle, *il faut bien souffrir un peu*. C'est sans doute ce corset que son frère Isidore avait en vue, lorsqu'il disait au curé de Méral que sa sœur portait toujours une *cuirasse* (2) :

(1) Mme Chenuault.

(2) Lettre à Mgr Wicart,

D'un autre côté, une femme pieuse du bourg de Saint-Poix, qui ensevelit Victoire, disait et répétait, plusieurs personnes s'en souviennent, qu'elle avait trouvé autour des reins une chaîne en fer, dont les pointes s'enfonçaient dans la chair. On pourrait encore citer le témoignage d'une personne (1) qui la voyait tous les jours dans ses dernières années, et qui affirme que ces pénitences extraordinaires étaient *un fait connu et évident*. Il paraît donc prouvé que Victoire portait constamment, jour et nuit, un rude *cilice* et une chaîne qui devait lui causer de vives douleurs. Suivant la recommandation et l'exemple de l'Apôtre,

(1) P. B., chez Mme Turpin de la Tréhardière.

elle mortifiait ses membres et elle était crucifiée avec Jésus-Christ. Une vie pareille est vraiment *une mort*, mais *une mort*, dit le saint Apôtre, *qui produit dans une chair mortelle la vie du Christ.*

Autant Victoire était dure pour elle-même, autant elle était tendre et charitable pour les autres. Je ne parle pas de ses parents pour lesquels elle avait les prévenances les plus aimables. Il est question des pauvres qu'elle assistait comme une sœur de charité. Tous les soirs à la veillée, elle travaillait pour eux une ou deux heures. Elle faisait des vêtements qu'elle leur portait elle-même ou leur faisait remettre en secret. Les détails de ces bonnes œuvres sont sans doute oubliés ; mais le souvenir de son dé-

vouement habituel et, pour ainsi dire quotidien, se conserve dans le pays. On rapporte qu'elle visitait un grand nombre de pauvres dans le voisinage, dans les bourgs de Méral et de Saint-Poix, et qu'on la trouvait toujours auprès des malades pour les soigner et les veiller.

La Crihaine était souvent visitée par les mendiants des paroisses voisines de la Mayenne et de la Bretagne : lorsque Victoire les apercevait, elle s'élançait à leur rencontre comme si elle eût vu Jésus-Christ lui-même, et si c'était au moment du dîner, outre le bon morceau de pain qu'elle leur donnait, elle partageait son repas avec eux. Elle les suivait le plus souvent quand ils partaient, afin de leur faire l'aumône spirituelle.

On se souvient de sa charité toute spéciale pour les enfants : c'était son bonheur de leur parler de Dieu, de leur apprendre à prier, de les préparer à leur première communion. Il se trouve encore des personnes qui se rappellent parfaitement les *belles remontrances* qu'elle leur faisait (1).

(1) P. B., chez Mme Turpin.

V

COMMENT VICTOIRE ÉTAIT UNIE A DIEU.—

COMMENT ELLE CONVERSAIT AVEC LE
PROCHAIN.— COMMENT ELLE PRIAIT.

Par ces faits d'une vertu extraordinaire, Victoire, sans le vouloir, découvrait son intérieur. A la voir, à l'entendre, on sentait qu'elle était toute pénétrée de la présence de Dieu, embrasée de son amour, remplie du Saint-Esprit et toujours dirigée par ses inspirations. Cette union avec Dieu était la source de sa vie spirituelle si abondante ; car telle était la vie de Victoire : ou elle parlait à Dieu dans l'oraison, ou elle parlait de Dieu pour le faire aimer.

Une âme qui se baigne sans cesse, suivant l'expression du saint curé d'Ars, en la présence de Dieu, ne saurait se plaire dans des conversations frivoles. Lorsque Victoire rompait le silence, c'était pour ranimer l'amour divin dans les âmes. Elle avait assurément une grâce singulière pour parler des choses de la piété, c'est ce que sentaient et admiraient ses parents et ses amies aussi bien que les religieuses Bénédictines. Je ne sais si elle avait lu les conseils que saint François de Sales donne à sa Philotée, mais il est certain qu'elle les mettait admirablement en pratique ; citer cette page, c'est raconter ce que faisait Victoire : " Si donc vous êtes bien amoureuse de Dieu, Philotée, vous parlerez souvent de

Dieu ès les devis familiers que vous ferez avec ceux de la maison, amis et voisins. Mais parlez toujours de Dieu comme de Dieu, c'est à-dire révéremment et dévotement; non point en faisant la suffisante ni la prêcheuse, mais avec l'esprit de douceur, d'humilité et de charité, distillant autant que vous savez le miel délicieux de la dévotion et des choses divines, goutte à goutte, priant Dieu au fond de votre âme qu'il lui plaise de faire passer cette sainte rosée jusque dans le cœur de ceux qui vous écoutent. Surtout il faut faire cet office angélique doucement et suavement, non point par manière de correction, mais par manière d'inspiration; car c'est merveille combien la suavité et aimable proposition de quelque bonne

chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs. ”

Telle était ~~la~~ conversation de Victoire. “ Je n’étais pas cinq minutes avec elle, dit une de ses amies, sans me sentir très émue et heureuse ; je ne la quittais jamais sans emporter de bonnes pensées et un nouvel amour pour Dieu. ” Tout le monde en entendant *ses belles remontrances*, était pénétré de respect et de vénération. Comme on la voyait si modeste et si réservée, rougissant à la moindre parole légère, on s’observait avec soin : son air seul commandait le respect de la présence de Dieu et de la vertu.

Les jours de la pieuse Victoire, il faut bien le reconnaître, étaient pleins et riches en mérites. Quel que

fût le travail, elle priait continuellement ; pendant que les autres se reposaient, elle se retirait à l'écart pour s'entretenir avec Dieu. Au dîner, elle mangeait peu et vite, et elle se renfermait dans sa chambre ou cherchait un endroit secret dans le jardin, et restait en oraison jusqu'au moment de reprendre le travail. Le soir, c'était la prière en famille : Victoire ajoutait souvent le chapelet et une lecture, par exemple, pendant le Carême et l'Avent et la veille des fêtes.

Après une journée si bien employée, Victoire était en droit de demander au sommeil un repos bien mérité et qui semblait nécessaire à sa faible santé. Hé bien ! elle se privait de ce repos : après avoir travaillé une ou deux heures pour les pauvres, elle

s'enfermait dans sa chambre, et commençait une oraison qui se prolongeait souvent toute la nuit. Dans ses délicieux entretiens avec Dieu, les heures s'écoulaient comme un instant. Il arrivait parfois que les habitants de la maison la surprenant en prière après minuit, l'engageaient à se coucher : " Non, pas encore, disait-elle, je n'ai pas envie de dormir, et j'ai beaucoup de prières à faire." C'est qu'en effet, suivant saint Augustin, l'amour triomphe du sommeil et tient éveillé : *expergesfacit dormientem*. Voilà comment Mme Rousseau (Marie sa sœur aînée (1) : elle couchait dans la

(1) Marie était elle-même d'une piété remarquable. On rapporte qu'un de ses enfants, âgé de trois ou quatre ans, tomba dans un puits profond. La mère, aux cris de l'enfant

même chambre) pouvait affirmer que Victoire ne se couchait point avant deux heures, et souvent priait toute la nuit sans se coucher.

Les Religieuses Bénédictines consacrent à la prière une partie considérable de la nuit. Chargées de réparer les innombrables péchés qui sont commis chaque jour, elles veillent de longues heures devant le Saint-Sacrement, méditant la passion du Sauveur sans cesse renouvelée par les pécheurs. Ce que Victoire avait fait avec tant de bonheur dans le monastère, elle aura voulu, sans doute, le conti-

courut appelant au secours, se jeta à genoux au bord du puits et pria à haute voix. L'enfant resta comme suspendu sur l'abîme : on le retira sain et sauf ! La prière de la mère l'avait sauvé.

nuer dans le monde. Ainsi elle aura *veillé l'heure sainte* avec Jésus-Christ agonisant au Jardin des Oliviers ; après avoir assisté à la flagellation et au couronnement d'épines, elle l'aura accompagné dans le chemin de la Croix, et, avec sa divine Mère, elle sera restée longtemps dans la contemplation de l'adorable Crucifié. C'est ainsi qu'on peut expliquer ces nuits passées dans la prière et la méditation ; mais il est plus convenable de dire simplement, sans vouloir scruter les secrets divins, que Victoire s'unissait avec un ardent amour aux *gémissements ineffables* que l'Esprit-Saint produisait au fond de son cœur.

VI

SANCTIFICATION DU DIMANCHE—FRÉQUEN- TATION DES SACREMENTS.

L'éclat de si beaux exemples ne pouvait rester entièrement caché dans l'intérieur de la famille. Il n'était pas au pouvoir de l'humble Victoire de se dérober toujours aux regards du public. Mais le monde n'était à même de la voir que dans les églises ou sur les routes qui y conduisent. La Crihaine est à six kilomètres de l'église de Méral, et à un kilomètre de celle de Saint-Poix. Pendant la semaine, Victoire allait à Saint-Poix ; mais le dimanche, elle se faisait un devoir d'aller dans sa paroisse. On

assure même qu'elle persuada à des parents et à des voisins de fréquenter plus souvent l'église paroissiale. Assurément elle prêchait d'exemple. Le sacristain Feuchaud, mort il y a quelques années, le même qui a découvert son corps, affirmait, et un grand nombre de personnes l'ont déclaré comme lui, que Victoire était arrivée tous les dimanches avant cinq heures à la porte de l'église. C'est un fait de notoriété publique. Elle devait, pour cela, partir de la Crihaine vers trois heures et demie au plus tard ; car elle venait, hiver et été, par des chemins très étroits, creusés à travers les champs, ayant à passer, au dire de M. le comte du Buat, soixante-douze échaliers. On rapporte qu'une nuit, des pluies torrentielles avaient telle-

ment inondé le pays que personne ne put sortir toute la journée ; Victoire, néanmoins, partit de la Crihaine, et on la vit à l'heure ordinaire dans l'église de Méral, sans que personne pût expliquer comment elle était arrivée saine et sauve.

Victoire recherchait de préférence ces chemins si difficiles, mais solitaires, pour ne point être troublée dans son oraison. Si cependant quelque personne se rencontrait désirant l'accompagner, elle la priait poliment de la laisser seule, ou bien, disait-elle, nous allons nous préparer ensemble à la sainte messe et à la communion.

Arrivée à l'église, elle se confessait ordinairement. On remarquait qu'elle ne restait jamais longtemps au con-

fessionnal, mais quelques minutes seulement, *preuve*, dit une de ses amies, *de la grande droiture de son âme.*

Comme la famille Brielle assistait aux offices de Saint-Poix, elle n'avait pas de banc dans l'église de Méral. C'était l'ancienne église, trop petite pour la population. Victoire se mettait au rang des pauvres, toujours à genoux ou debout. Quelquefois, des personnes charitables lui offraient une place dans leur banc : elle l'acceptait humblement. Etant là toute recueillie en Dieu, Victoire ne pensait pas assurément qu'elle était remarquée et admirée par tous les assistants. Son attitude était pour tous la plus éloquente prédication. M. l'abbé Bousselet, mort il y a quelques mois,

qui avait vu notre sainte fille dans l'église de Méral, ne pouvait encore, après un demi-siècle, se rappeler sans pleurer le spectacle de cette piété si vive, si humble et si simple.

Après la première messe et l'action de grâces, Victoire allait dans une maison du bourg manger un petit morceau de pain qu'elle apportait pour le déjeuner et le dîner. Elle revenait ensuite à l'église, assistait à la grand'messe et ne sortait qu'à midi. Assez souvent, elle dînait chez M. Guéret, adjoint au maire, son parent. Mais celui-ci devait beaucoup insister pour lui faire accepter l'invitation. Il était du reste, dit-il lui-même, bien payé de son hospitalité par les charmes de sa conversation toujours très gaie et très aimable.

On voyait Victoire revenir de bonne heure à l'église pour visiter le Saint-Sacrement, faire le Chemin de la Croix, et assister aux vêpres ; mais parfois elle retournait à Saint-Poix, qui est bien plus près de la Crihaine. Elle ne partait point sans visiter plusieurs pauvres maisons, elle y laissait ordinairement une partie du pain qu'elle avait apporté pour elle.

Les petits chemins du matin n'étant plus aussi solitaires dans la soirée, Victoire, pour le retour, préférait la grande route ; mais on se souvient qu'elle marchait constamment sur le bord pour éviter les rencontres et les distractions. " Il me semble encore, disait naguère une de ses amies, voir notre chère *sainte*, marcher sur le bord du chemin, en silence, les yeux

baissés, toute absorbée dans ses pieuses pensées." De retour à la maison, elle employait le reste du temps à la prière ou à la lecture. Et maintenant qu'on se transporte au foyer de la Crihaine et qu'on pense aux saintes joies d'une famille qui a sanctifié le dimanche ! Plaise à Dieu que les populations de nos campagnes suivent toujours cet exemple, et, s'abstenant du travail et des fêtes mondaines, assistent pieusement aux offices de la paroisse et goûtent au sein de la famille le bonheur du dimanche bien observé !

On suppose bien que Victoire n'était pas toute une semaine sans fréquenter l'église. Elle venait à Saint-Poix souvent, et bien probablement tous les jours, pour assister à la messe et communier. En allant et en revenant elle

ne cessait de prier. On remarquait qu'elle arrivait toujours de bonne heure pour se préparer à loisir. C'était toujours le même recueillement et la même application à l'oraison.

VII

RÉSUMÉ DE LA VIE DE VICTOIRE. — SA MORT. — SA SÉPULTURE.

Ce qu'il faut le plus admirer dans la vie de la pieuse Victoire, c'est la sagesse et la force d'une volonté qui, s'étant prononcée dès les premières années, ne se laisse ni détourner ni ralentir, saisit résolument la croix de chaque jour et marche sur les pas de Jésus-Christ. Forcée de quitter le monastère vers lequel elle se sentait appelée, elle vivait dans le monde comme une parfaite religieuse. On n'a pas

oublié que Victoire était d'une faible santé : quelle violence devait-elle donc s'imposer pour travailler *comme les autres* malgré ses différentes pénitences, pour prier ensuite presque toute la nuit et souvent jusqu'au matin, pour arriver le dimanche, sans manquer jamais, disait le bon Feuchaud, à la porte de l'église de Méral avant cinq heures ? Et cet effort violent et continu ne troublait aucunement la sérénité de son âme. C'est le témoignage unanime des personnes qui l'ont connue : on ne vit jamais une si parfaite égalité de caractère, une aménité, une douceur envers tout le monde, aussi constante, aussi aimable. Evidemment elle remplissait le vœu de l'Apôtre : elle *marchait digne de Dieu et de sa vocation, fructifiant*

en toute sorte de bonnes œuvres, croissant chaque jour dans la science des saints, étant continuellement dans l'attente de la bienheureuse espérance.

L'attente ne devait pas être bien longue. La vierge prudente avait tout préparé. L'Epoux ne devait pas la trouver endormie. Elle était dans sa trente-deuxième année. Elle venait de célébrer les fêtes pascales. On sait que les fêtes de l'Eglise ranimaient singulièrement sa piété. Plusieurs personnes assurent qu'elle fut avertie, dans une sorte de ravissement, du jour de sa mort. Elle dit elle-même à une amie qu'elle ne tarderait pas à mourir. Un jour portant à boire à un ouvrier qui travaillait à la Crihaine, elle lui dit : " Je vous apporte à boire aujourd'hui, dans huit jours je ne

vous en apporterai pas : je serai morte." C'est ce que cet homme, nommé Marcille, mort depuis quelques années, racontait souvent. Quoi qu'il en soit, Victoire ne paraît pas avoir rien changé dans ses exercices quotidiens. Comme elle était si attentive à faire à tout instant la volonté de Dieu, peu lui importait l'heure du jour ou de la nuit où la mort allait venir lui ouvrir les portes de l'éternité. Il est bien probable que le mardi 27 avril, elle se rendit, suivant l'habitude, à l'église de Saint-Poix, assista à la messe et communia. Ce jour-là elle s'occupa à filer, et, sans aucun doute, en filant elle ne cessa de prier. Dans l'après-midi, voyant sa mère, avec sa sœur Agathe, se disposer à porter à la fontaine un paquet de

linge, elle lui proposa d'aller à sa place ; mais la mère ne le voulut pas, et lui dit de rester à son rouet. Vers quatre heures, tout le monde étant absent de la maison, survint le moment suprême : Victoire, une main à la quenouille et l'autre au rouet, sans effort, sans pousser un soupir, s'était endormie dans le Seigneur.

Dans le même instant, la mère rentra : apercevant Victoire qui paraissait dormir, elle s'approcha pour la réveiller : elle vit qu'elle était morte. M. Brielle, qui était à deux pas de la maison, rentra en disant : pauvre Victoire, elle cède au sommeil ; ce n'est pas étonnant, elle ne dort point la nuit.

La famille se trouva bientôt réunie ; on accourut du voisinage pour voir

la mort d'une sainte. Le corps restait dans la même attitude et nulle trace de la mort n'apparaissait sur le visage.

Le vendredi 30 avril, le corps fut porté à l'église de Méral. Comme Victoire était grande et puissante, les porteurs pliaient sous le poids du cercueil, et ils étaient obligés de se remplacer souvent. Ils déposèrent le corps à un kilomètre environ du bourg. A partir de cet endroit, où le clergé vint jeter l'eau bénite, ces hommes remarquèrent que le corps ne pesait plus. Plusieurs personnes, qui étaient autour du cercueil, se rappellent encore leur étonnement et les observations qu'elles échangeaient entre elles. L'une d'elles, le menuisier Rousseau, qui avait déposé et renfermé le corps dans la bière, racontait

souvent dans la suite, dit son fils, ce fait inexplicable. Était-ce un indice que le corps de la sainte fille de Crilhaine allait être soustrait aux lois ordinaires et était destiné à une prochaine glorification ?

M. l'abbé Lebreton, alors vicaire à Saint-Poix, directeur de Victoire dans ses dernières années, présida la cérémonie. En s'en retournant, il paraissait plein de joie : à ceux qui lui en demandaient la cause, il répondait : *J'ai enterré une sainte.* C'était le sentiment de tout le monde.

VIII

DIX-NEUF ANS DANS LE TOMBEAU. — DÉCOUVERTE DU CORPS. — CONSERVATION ET IDENTITÉ CONSTATÉES. — JOIE UNIVERSELLE (1).

Le prêtre, en bénissant le tombeau d'un chrétien, prie le Seigneur de députer pour le garder un de ses anges. Sous la protection de cet ange, qui fit bonne garde, Victoire continua son paisible sommeil. Dix-neuf ans s'écoulèrent. Son tombeau, que rien ne distinguait des autres fosses, qui ne portait aucune inscription,

(1) Déposition de nombreux témoins.

Rapport de M. Maulavé curé de Mézangers.
Procès-verbal du docteur Raulin, etc.

allait être bientôt oublié. C'était en 1866, le 20 du mois d'août, le sacristain Feuchaud, qui avait creusé la fosse de Victoire, allait la rouvrir pour y déposer le corps d'un homme qui, dans sa vie et sa mort, n'avait pas parfaitement ressemblé à notre chère sainte. Arrivé à une certaine profondeur, Feuchaud découvre un cercueil qui paraît entier ; d'un vigoureux coup de pioche, il brise les planches ; il aperçoit un linceul très blanc, et une main apparaît tournée vers lui, comme la main d'une personne vivante. A cette vue le pauvre Feuchaud effrayé prend la fuite, et il annonce dans le bourg la merveilleuse découverte. En peu de temps, une foule nombreuse arrive et se presse sur le bord de la fosse. On

remarque l'intégrité du cercueil ; on examine la main qui s'est dégagée du linceul ; elle est pleine, souple et flexible et la peau est blanche. Quelques instants après, le vicaire, M. Maulavé, arrive ; il descend dans la fosse, entr'ouvre un peu le linceul, enlève le suaire qui couvre le visage, et on voit une figure qu'on dirait vivante. "Le visage est plein, écrit M. Maulavé, le teint frais et vermeil : les lèvres un peu rapprochées laissent apercevoir des dents très blanches ; les yeux sont légèrement fermés comme ceux d'une personne qui dort. Les traits, nullement contractés, donnent à cette figure un air presque souriant. Les cheveux blonds châtain sont rangés en bon ordre sous un simple bonnet. Il est constaté qu'il

ne s'exhale aucune odeur ni du cercueil ni du corps. On dirait que les planches de la bière sortent des mains de l'ouvrier. Les clous ne sont pas rouillés. La toile qui enveloppe le corps *craque* comme du linge neuf. Le suaire en batiste est très frais. Les nombreux témoins qui se présentent contre cette fosse (on évalue le nombre à cinq ou six cents) considèrent, constatent toutes ces choses ; ils reconnaissent qu'ils ont sous les yeux un prodige, et concluent unanimement que c'est là le corps d'une sainte. Mais quelle est cette sainte ? La réponse à cette question ne se fait pas attendre. Feuchaud se rappelle qu'il y a dix-neuf ans, il a déposé dans ce tombeau Mlle Victoire Brielle. Plusieurs témoins qui conservaient le

souvenir de ses traits, déclarent qu'ils la reconnaissent. Si c'est Mlle Brielle, dit quelqu'un, elle doit avoir à la main droite un anneau d'une certaine façon que lui avait donné son oncle, le capitaine Jégu. On découvre la main droite, et on trouve l'anneau comme il est dit.

Ceci se passait dans la soirée : pendant la nuit, la nouvelle se répandit dans la paroisse de Méral et dans les lieux d'alentour, Cossé, Saint-Poix, Beaulieu, le Pertre. Dès le matin, on arrivait en foule, et pendant la journée, il vint plus d'un millier de personnes. Le corps, qu'on avait laissé exposé à l'air humide de la nuit, avait un peu noirci : mais tout le monde put constater la souplesse, la flexibi-

lité, la merveilleuse conservation du corps qui reposait dans cette fosse depuis dix-neuf ans. Ceux qui avaient connu Victoire, la reconnaissaient : dès lors il n'y eut aucun doute ni sur l'identité ni sur la sainteté. Les souvenirs de Victoire se réveillant dans les esprits, les nombreux spectateurs se rappelaient les uns aux autres sa piété, sa charité et toutes ses admirables vertus, et c'est avec une joie indicible qu'ils contemplaient cette sorte de résurrection, cette véritable glorification de l'humble servante de Jésus-Christ : ils comprenaient et bénissaient le bienfait de Dieu qui donnait au pays une protectrice et un modèle. On aurait voulu déjà emporter des reliques. Plusieurs personnes réussirent à détacher quelques

fragments du cercueil, d'autres emportaient des morceaux du suaire et des cheveux. On ne parla plus de Mlle Victoire Brielle : à partir de ce jour, on dit : *la Sainte de Méral*.

Certes, on n'accusera pas le curé de Méral, M. l'abbé Gontier, d'un zèle trop empressé dans la circonstance : étant à deux pas du cimetière, il crut devoir rester étranger à l'évènement. Le soir, il donna ordre de refermer la fosse. On rajusta un peu les planches brisées, on descendit le cercueil, Feuchaud rejeta la terre dans la fosse, et *la sainte* fut à même de continuer son paisible sommeil.

Cependant cette prudence, qui fut appréciée différemment, eut un bon

résultat : elle excita des réclamations très vives et générales. M. Gontier en fut ému. Il écrivit à Mgr Wicart pour l'informer de tout ce qui s'était passé. Sa Grandeur en ayant pris connaissance, ordonna une nouvelle exhumation et une enquête. Donc, quarante-trois jours après la découverte du corps, le 3 octobre, à neuf heures du matin, M. François Davost, archiprêtre de la Cathédrale, député par Mgr Wicart, M. le docteur Raulin, de Cossé, médecin très estimé, M. le curé de Méral et le vicaire, M. Maulavé, M. Brielle, le père de Victoire, son frère Isidore (la mère était morte depuis plusieurs années—les autres parents ne furent pas avertis), M. Guéret, adjoint, et un grand nombre de personnes entouraient le tombeau

dans un sentiment de vive curiosité. Le corps fut retiré de la fosse : il apparut tel qu'on l'avait vu, entier, flexible, sans aucune trace de décomposition ; cependant, quelques parties, comme le visage, étaient devenues un peu noires au contact de la terre humide qui avait traversé les planches mal ajustées de la bière : d'autres étaient desséchées et comme *momi-
fiées*. Le docteur Raulin examina les diverses parties du corps : il enleva des lambeaux de chair dans le bras gauche, dont il fit remarquer aux témoins la couleur rosée. Reconnaissant que l'état du corps était vraiment extraordinaire et inexplicable, il consigna ses observations dans un procès-verbal qui fut déposé aux archives de l'église de Méral. De leur côté, les

parents et les amis déclarèrent de nouveau qu'ils *reconnaissaient* celle qu'ils avaient *connue* vivante. M. Brielle était extrêmement ému en revoyant sa fille si tendrement aimée : il ne put pas rester longtemps ; on le vit sortir du cimetière en sanglotant, accompagné par son fils Isidore. Celui-ci n'était pas moins impressionné. Il emportait, avec l'anneau dont nous avons parlé, une pensée qui ne le quitta plus ; à tout instant du jour et de la nuit il se disait : Ma sœur m'appelle, ma sœur m'appelle. En effet, il mourut quatre mois après, en se recommandant à la très sainte Vierge et à sa sœur (1).

Après ces diverses constatations, le

(1) Dépos. de M. Ch. et de Mme B.

corps fut renfermé dans un nouveau cercueil : un marbre, avec une inscription, fut placé sur la tombe, et bientôt de nombreux ex-voto suspendus à l'entour, marquèrent aux pèlerins le lieu où repose la *Sainte de Méral*.

On peut comparer Victoire à un grand nombre de saintes vénérées dans l'Eglise : mais il faut convenir qu'elle ressemble parfaitement à Germaine Cousin, la sainte bergère de Pibrac. Germaine et Victoire sont deux sœurs semblables dans leur vie, dans leur mort et après leur mort. Il serait trop long de montrer ces merveilleuses analogies, mais on me pardonnera de citer tout au long l'histoire de la découverte de Sainte Ger-

maine. C'est ainsi que le continuateur du P. Giry rapporte cette invention miraculeuse : " Germaine fut enterrée dans l'église, suivant l'usage de cette époque. Toutefois la place n'eut rien qui la distinguât des autres et ne fut marquée par aucune inscription. Le souvenir de ses bons exemples et de ses vertus ne périt point parmi les habitants de Pibrac ; mais ceux qui l'avaient connue, disparaissaient peu à peu : on oublia la place où elle reposait, lorsqu'enfin il plut à Dieu de manifester hautement la gloire de son humble servante et de lui donner en quelque sorte une vie nouvelle. Ce fut vers l'an 1644, à l'occasion de l'enterrement d'une de ses parentes, nommée Endouale ; le sonneur, se disposant à creuser la

osse dans l'église, avait à peine levé le premier carreau qu'un corps enseveli se montre. Au cri que pousse cet homme, effrayé de trouver un cadavre, quelques personnes, venues pour entendre la messe, accoururent autour, elles virent et elles ont constaté que le corps était à fleur de terre, et que l'endroit du visage qui avait été touché par la pioche, offrait l'aspect de la chair vive. Le bruit de cet étrange événement s'étant aussitôt répandu, les habitants du village vinrent en foule pour voir par eux-mêmes ce qu'on leur avait annoncé. Alors, et en présence de tout le peuple, le corps, qui n'avait pu que par miracle être ainsi élevé à la surface du sol, fut découvert entièrement. On le trouva entier et préservé de la cor-

ruption. Les membres étaient attachés les uns aux autres et couverts de l'épiderme. La chair paraissait excessivement molle en plusieurs parties. Les linges et le suaire qui revêtaient ces restes précieux avaient pris la couleur de la terre, mais ils n'avaient pas été plus atteints que le corps lui-même. Les mains tenaient un petit cierge et une guirlande formée d'œillets et d'épis de seigle. Les fleurs n'étaient que légèrement fanées, les épis contenaient encore leurs grains frais comme au temps de la moisson. A ces signes, tous les anciens de la paroisse publièrent que c'était là le corps de Germaine Cousin, morte depuis 43 ans, qu'ils avaient connue et dont ils avaient vu les funérailles. Tous les souvenirs aussitôt se réveil-

lèrent ; la miraculeuse apparition et la miraculeuse conservation de ce corps n'étonnèrent plus personne."



IX

LE PÈLERINAGE.—GUÉRISONS NOMBREUSES.

Les habitants de Pibrac et des environs comprirent que cette seconde vie accordée à la pieuse bergère serait pour le pays une source de bénédictions. Aussi, depuis cette année 1664 jusqu'à nos jours, ils n'ont point cessé de recourir en toute circonstance à leur *Sainte*, si bien que naguère, après une expérience de plus de deux siècles, ils prétendaient qu'ils n'avaient pas besoin de médecin. C'est ainsi que la dévotion des fidèles d'une part, et de l'autre les grâces de toute sorte obtenues par l'entremise de Germaine, ont, pour

ainsi dire, obligé le saint Pape Pie IX à lui décerner les honneurs de la canonisation.

Il en va de même pour Victoire : vivement excitée par la merveilleuse invention de son corps, la vénération des fidèles s'est aussitôt manifestée, sans bruit, presque en silence, par des visites à son tombeau toujours plus fréquentes et plus nombreuses. A la confiance des pèlerins, Victoire, de son côté, a répondu par des grâces sans nombre. Lorsque dans les premiers mois de 1881, Mgr. l'Evêque de Laval, désireux de sauver de l'oubli une mémoire si vénérée, ordonna une enquête pour constater au moins les faits les plus notables, toute la population manifesta le désir de venir *témoigner en faveur de la chère sainte.*

La commission nommée par sa Grandeur s'étant transportée sur les lieux, ceux qui avaient à raconter les faveurs les plus signalées, comparurent devant elle, et, la main sur les saints Evangiles, ils firent leur déposition avec un accent de sincérité et une expression de joie qui touchaient vivement les assistants.

Les faits racontés par les nombreux témoins ne sont pas tous, sans doute, également marqués de l'empreinte du surnaturel. Parmi ces malades et ces infirmes qui se sont adressés à la *Sainte*, quelques-uns ne pouvaient plus rien espérer des moyens humains ; d'autres se seraient peut-être guéris avec des remèdes et du temps : mais la guérison des uns comme des autres, sans remède, à la suite d'une

visite et d'une prière au tombeau de Victoire, ne doit-elle pas être considérée comme l'effet de son intercession et la preuve de son crédit auprès de Dieu ?

On croit que la première personne guérie sur le tombeau de la *Sainte* est un homme de Craon, dont le nom est resté inconnu jusqu'à ce jour : mais le fait n'en est pas moins certain. Cet homme souffrait depuis longtemps d'un ulcère à la jambe. Une femme très respectable, qui le vit à son arrivée, assure que la jambe était *toute pourrie*. Aussitôt qu'il se fut agenouillé sur la fosse, il cessa de souffrir ; une croute se forma sur la plaie : au bout de quelques jours, la croute tomba ; il était entièrement guéri. Il revint sans tarder remer-

cier sa bienfaitrice : il laissa son bâton et la guêtre de cuir qui enveloppait la jambe ; on peut les voir suspendus aux branches du sapin qui ombrage le tombeau. On rapporte qu'avec la santé du corps, l'homme de Craon recouvra aussi celle de l'âme. On le voit revenir de temps en temps visiter la *Sainte* à laquelle il attribue sa guérison.

En 1867, Félicité Lebreton, qui avait assisté à la sépulture de Victoire et à la découverte de son corps, souffrant toujours des suites de la fièvre typhoïde, vint prier sur le tombeau et quelques jours après elle était complètement guérie.

Le 2 février de l'année suivante, en la fête de la Chandeleur, une

femme bien malheureuse arriva dans le cimetière de Méral. Mélanie Pointeau, femme Milet, de la paroisse de Peuton, souffrait depuis vingt ans d'un mal à la joue : depuis six ans c'était une plaie purulente, un cancer qui résistait à tous les remèdes connus. La moitié du visage était rongée, la joue était à peu de chose près perforée. Mélanie était sans espoir ; elle ne voulait plus faire aucun remède. Sa belle-sœur, Marie Milet, qui demeure dans le bourg de Méral, l'engagea à s'adresser à la *Sainte*. La malade suivit cet avis ; elle vint à Méral, resta trois jours à l'hôpital chez les Sœurs qui s'unirent à elle pour faire une neuvaine de prières. Mélanie s'en retourna sans éprouver de soulagement. Lorsqu'elle fut de

retour, elle sentit la douleur diminuer un peu de jour en jour : mais la plaie restait toujours la même. Elle revint vers Pâques. Elle fit une troisième visite dans le courant de juin : elle ne fut pas encore guérie sur le tombeau ; mais le soir, étant de retour à Peuton, elle ressentit les douleurs les plus vives ; elle n'avait jamais autant souffert ; *toute la nuit*, dit-elle, *j'étais comme une enragée*. Le matin, n'en pouvant plus, elle se jette sur son lit et s'endort : au bout de quelques heures, elle se réveille guérie : plus aucune douleur : une croûte noirâtre couvre toute la plaie : quelques jours après, la chair et la peau se sont renouvelées : la croûte tombe, il ne reste plus qu'une cicatrice très légère, souvenir de l'affreux cancer.

Au commencement de juillet, Mélanie fit un pèlerinage d'actions de grâces. En la voyant si bien guérie, les habitants de Méral furent dans l'admiration et la joie. De son côté, toute la paroisse de Peuton, écrit le curé, M. l'abbé Forestier, est disposée à attester cette merveilleuse guérison. Depuis, Mélanie revient chaque année remercier la *Sainte*. Elle s'est présentée devant la commission d'enquête : elle a raconté sa touchante histoire devant de nombreux témoins. C'était, avons-nous dit, dans l'année 1868 : aujourd'hui, en 1881, Mélanie affirme qu'elle n'a jamais depuis ressenti aucune douleur.

Jean Biélu est un brave journalier, demeurant dans le bourg de Méral.

En 1869, conduisant une grosse voiture dans la ville de Laval, il tomba sous la roue : la jambe droite, de la cheville à la hanche, fut littéralement broyée. Transporté à l'hôpital Saint-Julien, il y reçut les premiers soins ; quinze jours après, il fut ramené à Méral. Au bout de deux mois, la jambe était assez bien remise, mais elle était sans force et raccourcie de quinze à vingt centimètres. Le docteur Raulin pensait que Bièlu serait longtemps incapable de travailler et resterait estropié. Jean Bièlu en appela à la bonne *Sainte*, sa voisine ; mais, avant de se rendre au tombeau, il voulut faire ses dévotions à l'église. Ce ne fut pas sans peine qu'il se présenta au confessionnal et à la sainte table. Il vint ensuite

prier la *Sainte* ; il revint les jours suivants et il fut exaucé : la jambe était entièrement guérie, rallongée convenablement et forte comme l'autre : il laissa ses béquilles au tombeau de sa bienfaitrice en témoignage de sa reconnaissance.

L'histoire de Rousseau, menuisier à Saint-Poix, est à peu près la même. Voici comment il l'a racontée devant la Commission : un tonneau plein de cidre étant tombé sur sa jambe droite la cassa au-dessus de la cheville, et de telle sorte que le pied ne tenait plus à la jambe que par la peau et que les os perçaient la chair. Remis par l'homme de l'art, il resta au lit sans remuer pendant cinquante-deux jours ; mais il n'était pas guéri. Après dix-

huit mois de grandes douleurs, Rousseau vint prier sur le tombeau de la *Sainte* : au moment où il y dépose un *ex-voto* en cire représentant une jambe, ses souffrances deviennent très intenses ; mais, en sortant du cimetière, il sent que la douleur a cessé, il est guéri complètement. Depuis ce moment il n'a point souffert : la jambe est restée contrefaite : mais elle a fait son service aussi bien et même mieux que celle qui n'a point été cassée.

Après cette déposition, Rousseau présenta à la commission son fils François. Ce jeune homme, portecroix dans l'église de Saint-Poix, était devenu sourd à l'âge de dix à douze ans ; il n'entendait pas même les

cloches. Trois médecins de la Guerche, qu'il avait consultés, n'avait trouvé aucun remède. François vint avec sa mère au tombeau de la *sainte* ; il récita un chapelet, et en sortant du cimetière il entendit sonner sept heures à l'église de Méral : il était guéri, et il entend parfaitement depuis.

Notre chère Victoire avait déjà, en 1868, guéri une infirmité semblable. Hortense Vettier, d'une honorable famille du Pertre, avait souffert depuis son enfance des douleurs d'oreilles très-aiguës et fréquentes ; vers l'âge de douze ans elle était tout à fait sourde. Etant en pension chez les sœurs, on la retira de l'école parce qu'elle ne pouvait prendre aucune

leçon avec les autres. C'est alors que les parents vinrent à Méral, firent célébrer une messe, et au moment où ils priaient sur la tombe, Hortense entendit parler les personnes de la maison. Quelques jours après ses parents l'amenaient elle-même auprès de sa bienfaitrice, et pendant qu'elle était à genoux devant le tombeau, l'usage de l'ouïe lui fut rendu dans toute sa perfection. Ces bons chrétiens se firent un devoir de raconter à M. le curé de Méral cet heureux événement. La sœur supérieure du Pertre nous écrit que Hortense n'a jamais souffert depuis.

Ernestine Goulet avait connu Victoire ; elle assistait à sa sépulture et portait devant le cercueil une cou-

ronne de fleurs blanches. Elle serait venue, sans aucun doute, la voir dans sa tombe lors de la merveilleuse découverte ; mais elle était sans mouvement dans son lit. Elle s'était cassé une jambe, puis le médecin Trochon, en essayant de la remettre, l'avait cassée deux ou trois fois. Ernestine avait été transportée à Méral chez M. Cherruault, dont la charité est bien connue. Elle resta chez lui une année entière, alitée et éprouvant de grandes douleurs. Un médecin de Vitré, consulté en dernier lieu, déclara qu'elle ne marcherait jamais, et lui conseilla, pour calmer la douleur, de faire sortir par une forte suppuration des os cariés restés dans la jambe. Après avoir frictionné son genou quelques jours, Ernestine

tine renonça à ces remèdes douloureux et d'une efficacité si douteuse; elle se fit apporter sur le tombeau de Victoire. Cette première visite lui procura un soulagement réel; à la deuxième elle se sentit plus forte, mais elle n'osa pas laisser ses béquilles: ce fut à la troisième, qu'elle les laissa, se sentant entièrement guérie, et elle s'en alla à pied et sans bâton, de Méral à Saint-Poix (quatre ou cinq kilomètres). Elle marche bien depuis; elle fait de longs voyages à pied sans se fatiguer. Dans un de ses pèlerinages au tombeau, elle a promis de revenir tous les huit jours; s'il lui arrive de tarder un peu, la jambe semble faiblir, elle vient alors et elle ne ressent plus cette faiblesse. Tel est le récit d'Ernestine, récit con-

firmé par l'excellent M. Cherruault et autres habitants de Méral.

François Chesnel souffrait des douleurs excessives à la cheville du pied. Tous les remèdes étaient inutiles. Il a recours à *la sainte*, et aussitôt les douleurs diminuent. Il se fait amener à l'église, assiste à la messe, va ensuite prier sur la tombe et il est guéri, il ne lui reste qu'un léger souvenir de son mal, qui disparaît quelques jours après.

Perrine Chartrain, Rosalie Baston, Marie Lacour, Modeste Jégu, de Méral ; une femme Bouquet, de Laubrières ; Rosalie Barré, de Saint-Cyr ; une femme Lardeux, de la Selle-Craonnaise ; une femme Moreau, de Fontaine-Couverte ; une femme Février, d'Astille ; la veuve Tireau,

quelques-unes désespérées, ont obtenu la guérison complète et instantanée de diverses maladies, ou commencé la convalescence qui s'achevait en peu de temps.

Le curé de Cuillé, M. l'abbé Baglin, rapporte ainsi l'histoire de l'un de ses paroissiens : " En 1876, vers le 15 novembre, Frédéric Tavvry, âgé de quinze à seize ans, ressentit dans le côté gauche une vive douleur que le médecin attribuait à des fraîcheurs ou refroidissements. La douleur, après avoir séjourné quelque temps dans le côté, descendit dans le genou de la jambe gauche, puis se fixa définitivement à la hanche. Bientôt apparut une grosse tumeur qui nécessita une opération. Le pauvre enfant fut très souffrant alors ; ses jours furent très

longtemps en danger, et pendant six semaines on le veilla comme on veille un malade qui peut trépasser d'un instant à l'autre. Ce fut à cette époque qu'on lui conseilla de se recommander à *la sainte* de Méral, ce qu'il fit, mais sans ressentir un soulagement immédiat. Le danger passé, le malade resta vingt mois sans pouvoir sortir, huit mois au lit, et un an sur une chaise. Pendant ce temps si long il invoqua souvent la sainte, et promit de faire un pèlerinage à son tombeau aussitôt que son état le permettrait. Enfin le mieux arriva, le malade put faire quelques pas à l'aide de béquilles. A des intervalles assez éloignés on le conduisit trois fois à Méral. "Je ne ressentais aucun soulagement à la suite de ces voyages,

dit-il. Mais quinze jours après j'étais beaucoup mieux. A la troisième visite, je pris mes béquilles dont je ne me servais déjà plus, et je les portais en *ex-voto* au tombeau de la sainte. Elles y sont et elles y resteront." Telles sont ses paroles. Aujourd'hui Frédéric Tavvry se porte bien, il travaille comme un autre. Il est bien persuadé que sa guérison est complète et définitive, et il est décidé à faire chaque année un pèlerinage au tombeau de *la sainte* à laquelle il attribue la grâce de sa guérison." Frédéric Tavvry fut présenté à Mgr le Hardy du Marais, lorsque Sa Grandeur fit sa première visite à Méral.

Emile Perrin, jeune homme de vingt-trois ans, domestique dans une ferme à Cossé, n'a pas été guéri aussi

complètement : cependant il a obtenu de *la sainte* une faveur signalée. Atteint d'une tumeur blanche qui avait carié les os et raccourci la jambe, il se fit apporter, en juin 1879, sur le tombeau de Victoire : là, les douleurs ont cessé, la jambe s'est rallongée, les forces sont revenues. Depuis il a pu marcher et travailler dans la ferme comme tout le monde, jusqu'au moment de sa mort, en avril 1881.

L'excellente sœur Lemonnier, supérieure de l'Hôpital de Cossé, dans une lettre à M. l'abbé Dulong de Rosnay, vicaire général, rapporte les faits suivants accomplis presque sous ses yeux : un homme de Cossé, nommé Marcille, âgé de soixante ans, avait reçu un coup de pied de cheval dans un genou ; ayant fait tous les

remèdes possibles sans éprouver aucun soulagement, il partit un matin à trois heures pour aller prier *la sainte* : il eut bien de la peine à faire les cinq kilomètres ; enfin il arriva, il pria avec foi, et s'en revint sans fatigue, et il continue de marcher comme auparavant.

Cet homme encouragea une femme Placé, sa voisine, à recourir comme lui à *la sainte*. Cette femme par suite de douleurs articulaires, était depuis longtemps sans force et sans mouvement. Sur l'avis de Marcille, elle se fit transporter à Méral, pria sur le tombeau et s'en revint guérie.

Edouard Desmots, de Montjean, enfant de huit ans, en 1876, jouant à l'école avec ses camarades, reçut un

coup de grosse *canette* à la cheville du pied. On négligea la blessure qu'on apercevait à peine. Au bout de six semaines, une tumeur blanche se déclara. Les médecins de la contrée employèrent inutilement différents remèdes. On amena l'enfant à l'hôpital de Laval, il y resta la première fois dix-sept jours ; la seconde fois vingt-huit jours. On parlait de lui couper le pied ; le père alors s'adressa à *la sainte* de Méral. Il promit de faire célébrer une messe et de conduire neuf fois le malade en pèlerinage au tombeau. Au septième voyage l'enfant fut guéri. Ses béquilles sont restées en témoignage de sa guérison (1).

(1) Lettre de M. l'abbé Rebours, curé de Montjean.

Marie Pointeau est une excellente mère, bien dévote à *la sainte*. Son enfant, à l'âge de sept ans, fut atteint d'une fluxion de poitrine, réduit à la dernière extrémité et administré : il priait la sainte, et promettait de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ou religieux ; la mère vint au tombeau, et quelques jours après l'enfant était complètement guéri : il est aujourd'hui frère de Saint-Gabriel.

Marie Pointeau affirme que la sœur de celui-ci a été guérie de la même manière.

Marie-Marthe Paillard apporte trois fois sur le tombeau son enfant, gravement malade. A la troisième visite il est tout à fait guéri.

Louis Morin obtient la même grâce

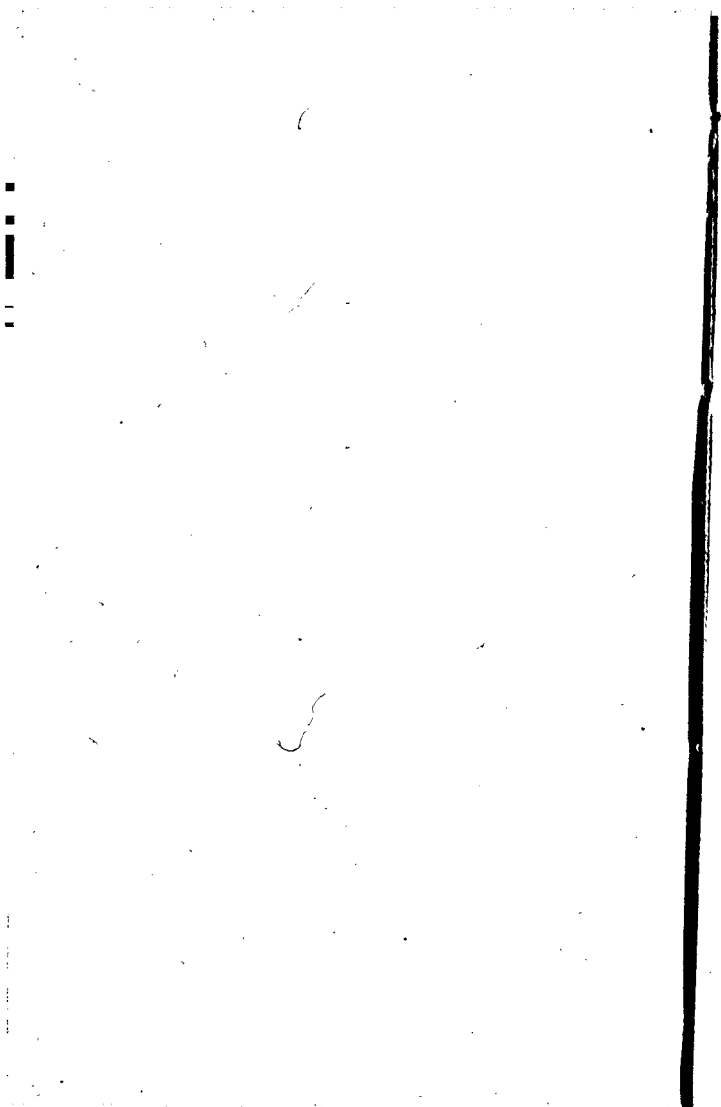
pour une enfant de sept mois souvent mourante.

La femme Veillet, en 1880, pendant les trois derniers mois, est venue chaque jour prier *la sainte* pour son fils Constant, âgé de dix-sept ans, atteint depuis sa naissance d'une infirmité très fâcheuse. Le jeune homme, après avoir reçu les Sacrements, vient lui-même prier avec sa mère, et il est guéri complètement.

Dans la paroisse de Montjean. la dévotion à *la sainte* est générale, comme à Saint-Cyr, à Beaulieu et au Pertre. A Montjean, lés Chaussée, les Chereau et autres reconnaissent qu'ils lui doivent la conservation de leurs enfants.

Trois femmes très respectables, anciennes amies de Victoire, demeurent

dans de petites maisons devant le cimetière : bien des personnes affligées vont solliciter leur recommandation, et les prier de demander à *la sainte* une guérison morale ou une guérison physique.



Ce sont ces faits et beaucoup d'autres semblables, qui ont excité et qui entretiennent, depuis plus de quinze ans la dévotion envers la *sainte de Méral*. Chaque jour on voit de dix à vingt pèlerins venir prier sur son tombeau. Le dimanche c'est une procession continuelle. La plupart de ces pieux fidèles s'en retournent, après avoir prié, sans faire connaître les grâces qu'ils ont obtenues : quelques-

uns laissent en témoignage de leur reconnaissance, des *ex-voto* ou des béquilles devenues inutiles ; d'autres viennent faire part de leur joie à l'excellent curé de Méral, M. l'abbé Livet : mais il est certain que tous ceux qui, bien disposés, prient Victoire, et prient avec persévérance, ont des actions de grâces à lui rendre pour quelque bienfait signalé.

Il faut donc reconnaître, et telle est la conclusion, que le Seigneur en glorifiant de la sorte la sainte fille de la Crihaine, nous a donné une protectrice aussi charitable que puissante dans le ciel, après avoir été en passant sur la terre un modèle parfait des vertus qui font les élus. Nous méditerons ces exemples si touchants, et nous la prierons en toutes circonstan-

VICTOIRE BRIELLE 107

ces, mais surtout pour obtenir la grâce de mener comme elle une *vie cachée en Dieu*, toute pour Dieu, toute pour la bienheureuse éternité. *Fiat ! Fiat !*

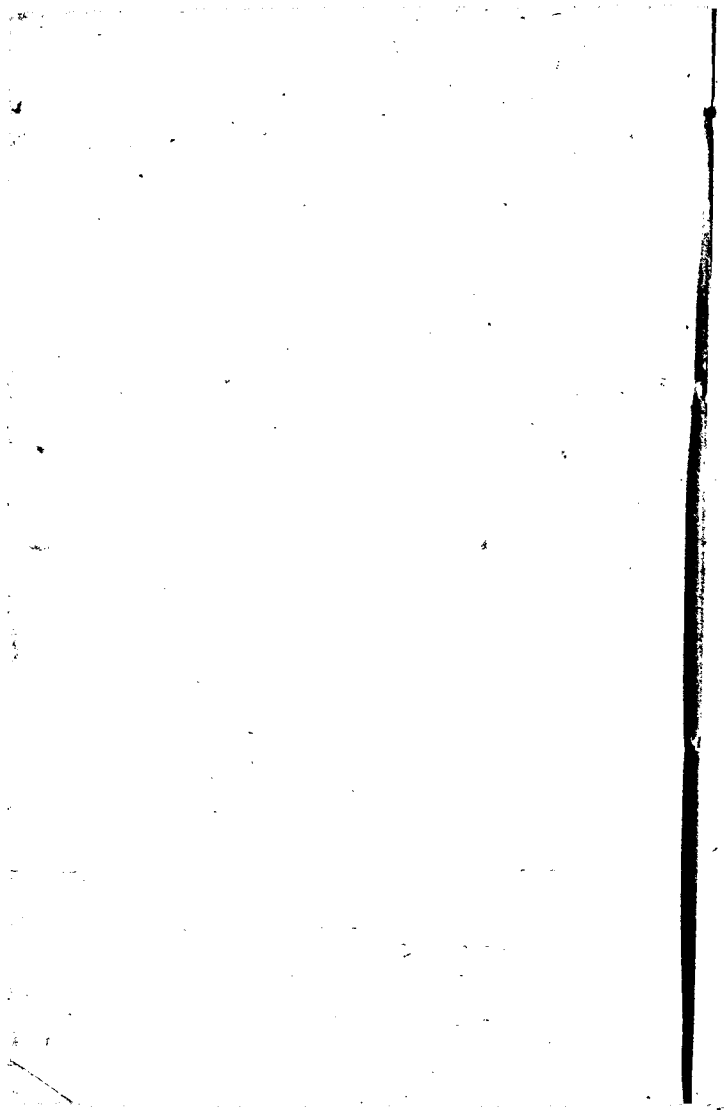


TABLE.

I.—Naissance de Victoire.—Education.....	9
II.—Retour de Victoire à la Crihaine.—Sa conduite dans sa famille jusqu'à son entrée en religion.....	15
III.—Entrée en religion. — Retour dans sa famille.....	23
IV.—Vie religieuse dans le monde. — Travail. — Pénitence. — Charité pour les pauvres.....	29

V.—Comment Victoire était unie à Dieu.—Comment elle conversait avec le prochain.—Comment elle priait	41
VI.—Sanctification du dimanche.—Fréquentation des Sacrements	49
VII.—Résumé de la vie de Victoire.—Sa mort.—Sa Sépulture	56
VIII.—Dix-neuf ans dans le tombeau.—Découverte du corps.—Conservation et identité constatées.—Joie universelle.....	63
IX.—Le Pèlerinage.—Guérisons nombreuses	79

